

Rédaction de fiches préconisation pour les collèges



Conseil Général de Gironde

Esplanade Charles de Gaulle

33074 Bordeaux

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Hélène Chénais

h.chenais@cg33.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Avec 103 collèges sur tout le territoire et plus de 55 000 collégiens, le conseil général de la Gironde a souhaité impliquer les établissements dans une démarche de prévention des déchets. Pour cela, il a confié à un prestataire la réalisation d'un diagnostic déchets de 12 collèges représentatifs pour rédiger un cahier de préconisation sur 10 thèmes afin que les établissements puissent mettre concrètement en œuvre des actions de prévention des déchets.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- Dresser un état des lieux précis de la gestion des déchets des collèges (de l'origine de la production du déchet à son élimination) et diffuser les bonnes pratiques ;
- Impliquer les collèges dans la mise en œuvre d'actions de prévention ;
- 75 % des collèges participants aux réunions d'information en 2014 ;
- 60 % des collèges ayant engagés des actions en 2014.

Résultats quantitatifs

12 collèges sélectionnés et diagnostiqués avec identification des bonnes pratiques

10 fiches de préconisation rédigées sur des thèmes divers : compostage, vaisselle réutilisable, gestion du papier, produits phytosanitaires...

Résultats qualitatifs

La réalisation d'un diagnostic est en soi une action : plusieurs établissements ont modifié leurs pratiques dès l'étape du diagnostic

MISE EN OEUVRE

Planning

Janvier 2011 : identification, avec la direction des collèges, des 12 collèges à retenir, selon des critères permettant de refléter la diversité des situations. Sélection du prestataire qui réalisera les diagnostics et les fiches de préconisation

8 mars 2011 : présentation de la démarche aux 12 collèges sélectionnés

15 mars au 8 avril : visites des 12 collèges par le prestataire

4 juillet 2011 : présentation des résultats du diagnostic aux 12 collèges

12 octobre 2011 : Présentation des fiches de préconisation à l'ensemble des collèges pour recueillir leurs avis

Octobre 2011 – mai 2012 : Modification et adaptation des fiches. Articulation avec d'autres actions (« baux verts » et cahier de préconisation du groupe de travail sur le gaspillage alimentaire) pour diffuser les préconisations aux établissements.

2012 et après : accompagnement d'actions pilotes de collèges

Moyens humains

13 jours (coordination de l'étude, réunions...) pour le chargé de mission prévention et pour la chargée de lien entre programmes locaux et plan.

Moyens financiers

Coût de l'étude (12 diagnostics et fiches de préconisation) : 48 348 €

50 000 € prévus chaque année pour l'accompagnement à la mise en place d'actions pilotes et/ou pour la création d'outils

Moyens techniques

Aucun

Partenaires mobilisés

Direction des collèges

Responsable Agenda 21

Prestataire

ADEME

Rectorat

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La reproduction à d'autres territoires nécessite d'identifier des collèges suffisamment représentatifs du territoire et qui accepteront de consacrer du temps à la réalisation du diagnostic. Mais le diagnostic étant réalisé par un prestataire, le temps de mobilisation de l'équipe projet du CG et des collèges est assez limité.

Difficultés rencontrées

La réalisation d'un diagnostic précis sur des collèges représentatifs

L'articulation avec l'Agenda 21 et les actions internes/externes du plan de prévention

Recommandations éventuelles

Avoir recours à un prestataire pour le diagnostic facilite le travail. La partie diagnostic et la partie recommandations ne demandant pas forcément les mêmes compétences, il peut être préférable de séparer les deux marchés.

Insister sur les solutions possibles et les moyens associés, sans être moralisateur

Pour le constat et les préconisations, trouver une articulation entre partie technique (CG) et pédagogique (éducation nationale)

Mots clés

ECOEXEMPLARITE

Dernière actualisation

Octobre 2019

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Julie MINEZ

j.minez@ussgetom.fr

Direction régionale Nouvelle
Aquitaine